



Revue de presse



Mercredi 05 Juin 2024



Païement mobile : L'interopérabilité lancée



Le commutateur instaurant l'interopérabilité du paiement mobile «Switch Mobile» vient d'être lancé, lundi à Alger, et les clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste pourront désormais effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée, en utilisant le Code QR.



Le Président Tebboune intransigent sur la bonne marche de ce chantier révolutionnaire : La vague numérique

L'examen de la mise en œuvre du processus de numérisation, inscrit, une nouvelle fois, à l'ordre du jour du dernier Conseil des ministres, dénote l'intransigeance du président de la République quant au parachèvement de ce projet avant la fin du premier semestre 2024.

Dans son discours à la nation, prononcé fin décembre dernier devant les deux chambres réunies en session extraordinaire, le chef de l'État avait fixé en effet le délai de finalisation de ce projet d'un apport crucial en termes de consolidation du principe de la transaction de la gestion des affaires publiques.



Finances: Généraliser les services de paiement mobile

Le M-paiement ou le paiement mobile, qui était jusque-là disponible au niveau de deux banques et Algérie Poste, avec une fonctionnalité limitée aux clients d'une même institution financière, est désormais disponible pour les clients de toutes les banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste.

Annoncé au courant de l'année 2024, le lancement du commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles «Switch mobile», est effectif depuis lundi 3 juin, ouvrant une nouvelle voie plus large des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR, à partir du smartphone.



L'interopérabilité des paiements mobiles lancée Une révolution numérique dans le secteur financier, selon Faïd

Un autre pas vient d'être franchi dans la digitalisation des services bancaires du pays via le lancement officiel du paiement mobile en Algérie. «Switch mobile», le commutateur

instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles, vient d'être lancé dans la capitale, et les clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, pourront désormais effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR.



Marché financier: Lancement de la plateforme électronique des ordres de la Bourse

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) a lancé à Alger, en partenariat avec l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE), la numérisation des ordres dans le but de conférer une plus grande dynamique aux transactions sur le marché financier national, tout en améliorant l'attractivité de ce dernier.

L'annonce du lancement officiel de l'opération de numérisation des ordres de la Bourse (ordres de vente et d'achat des actions) s'est déroulée en présence du Conseiller du président de République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari et de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi.



Larbaoui-président du CREA: les mesures d'accompagnement des opérateurs économiques examinées

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a passé en revue, mardi à Alger, avec le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), M. Kamel Moula, les mesures d'accompagnement prises en faveur des opérateurs économiques, notamment en ce qui concerne le foncier économique, les zones franches et la promotion des exportations, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Marché financier: lancement de la plateforme électronique des ordres de la Bourse

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé, dimanche à Alger, en partenariat avec l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE), la numérisation des ordres dans le but de conférer une plus grande dynamique aux transactions sur le marché financier national, tout en améliorant l'attractivité de ce dernier.

L'annonce du lancement officiel de l'opération de numérisation des ordres de la Bourse (ordres de vente et d'achat des actions), s'est déroulée en présence du Conseiller du président de République chargé des finances, des banques, du budget, des réserves de change, des marchés publics et des règlements internationaux, Mohamed Boukhari et de la présidente du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Rabia Kherfi.



Gouvernement-patronat Nadir Larbaoui reçoit Kamel Moula

Dans le cadre des réunions périodiques avec les partenaires économiques et sociaux, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a reçu hier, le président du Conseil du renouveau économique algérien, Kamel Moula.

Lors de l'entretien qu'ils ont eu, les deux hommes ont discuté des «différentes mesures prises par le gouvernement pour accompagner les opérateurs économiques», annonce un communiqué du Premier ministre, notant, entre autres sujets abordés ceux de «l'immobilier économique orienté vers l'investissement, la création de zones franches et la promotion des exportations».



[Les prix du pétrole plongent sous 80 dollars](#)

[L'Opep+ «déprime» le baril](#)

Le Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, valait 77, 24 dollars hier à 13h40.

Un coup de massue! Le marché de l'or noir a très mal réagi à la décision de l'Opep+. Le groupe va prolonger le niveau de la production de pétrole brut des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés «du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025», ont fait savoir les douze membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs dix alliés hors Opep, dont la Russie, dans un communiqué, à l'issue de leur réunion de dimanche dernier. Avant qu'il n'y ait quelques précisions.



[Formation « ALCES » : Les précisions des Douanes algériennes](#)

Les douanes algériennes rappellent que la programmation de formation dans le système d'information des douanes ALCES (ALgerian Customs Electronic System) reste de son seul apanage, souligne un communiqué des Douanes algériennes.

Une mise au point « suite à certaines annonces mises en ligne sur diverses plateformes de réseaux sociaux, indiquant que certains centres privés offrent des cours de formation payants sur le nouveau système d'information des douanes algériennes « ALCES ».

En conséquence, la direction générale des Douanes « tient à préciser que la programmation des formations dans le domaine mentionné relève de la seule responsabilité de ses services spécialisés et est mise à la disposition de tous les utilisateurs externes du système d'information à titre gracieux », est-il précisé dans le communiqué.



Ordres de Bourse : lancement d'une plateforme numérique

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a lancé en partenariat avec l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE), la numérisation des ordres.

L'objectif est de conférer une plus grande dynamique aux transactions sur le marché financier national, tout en améliorant l'attractivité de ce dernier.

Le président de la COSOB, Youcef Bouzenada a annoncé la mise en service d'une plateforme électronique appelée « E-tawki3 », en vue de transférer les ordres qui se faisaient auparavant sous format papier vers un format électronique, ce qui permet aux investisseurs de présenter leurs ordres avec facilité et une plus grande célérité, à travers les intermédiaires dans les opérations de bourse, les prestations bancaires électronique Ebanking , ou à travers d'autres applications.



L'Algérie dans le radar des investisseurs

Les perspectives économiques pour les années à venir sont prometteuses, comme l'indiquent les derniers chiffres avancés par l'agence algérienne de la promotion des investissements (Aapi). Cette dernière fait état d'une hausse importante des demandes d'enregistrement des projets d'investissements sur la plateforme de l'investisseur, ce qui renseigne sur l'engouement des opérateurs économiques et des porteurs de projets, qu'ils soient locaux ou étrangers, pour l'accompagnement de la dynamique économique que connaît le pays ces dernières années.



Tebboune étale sa vision de «l'État démocratique et social fort»

Construire un « un Etat démocratique et social fort qui consacre le principe de la consultation et garantit au peuple une répartition équitable des richesses du pays », c'est l'ambition déclarée par le président de la République depuis la wilaya de Khenchela, où il était en visite la semaine dernière.

Détaillant son approche lors d'une rencontre avec les citoyens et les notables de Khenchela, dans le cadre de sa visite, jeudi dernier, Abdelmadjid Tebboune a expliqué qu'elle repose sur trois principaux facteurs que sont « la cohésion du front interne et l'unité du peuple algérien », ainsi que « le développement continu de l'économie nationale et la force de l'Armée nationale populaire ».



La promulgation de la loi sur la numérisation prévue avant la fin 2024

La promulgation de la loi sur la numérisation est prévue avant la fin 2024, annonce mardi à Alger la ministre, haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud.

Intervenu lors d'un séminaire sur la loi du numérique organisé, au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, la ministre a mis l'accent sur « la nécessité d'une coordination continue et permanente, et l'intensification des efforts de chacun afin de contribuer à fixer les paramètres du processus de transformation numérique afin que le projet de loi sur la numérisation soit conforme aux objectifs spécifiés dans la stratégie nationale de transformation numérique ».

العرباوي يستعرض مع رئيس مجلس التجديد الاقتصادي التدابير الموجهة لمرافقة المتعاملين الاقتصاديين

استعرض الوزير الأول، السيد نذير العرباوي، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، مع رئيس مجلس التجديد الاقتصادي الجزائري، كمال مولى، التدابير المتخذة لمرافقة المتعاملين الاقتصاديين، لاسيما فيما يخص العقار الاقتصادي والمناطق الحرة وترقية الصادرات، وفقا لتوجيهات رئيس الجمهورية، السيد عبد المجيد تبون، حسب ما جاء في بيان لمصالح الوزير الأول.



المديرية العامة للجمارك توضح

أصدرت المديرية العامة للجمارك، اليوم الثلاثاء، بيانا صحفيا، أكدت فيه أن الدورات التكوينية حول النظام المعلوماتي للجمارك الجديد «ALCES» تنفرد به مصالحها المختصة دون غيرها.

وجاء في البيان، أنه "تم رصد، خلال الأونة الأخيرة، تداول إعلانات عبر مختلف منصات التواصل الاجتماعي، مفادها تقديم بعض المراكز الخاصة لدورات تكوينية مدفوعة حول النظام المعلوماتي الجديد للجمارك الجزائرية". «ALCES»



الثورة المضادة فشلت

تعهد الرئيس عبد المجيد تبون، بتحقيق "تنمية مستدامة مدروسة تغطي جميع ولايات و جهات الوطن"، كما تحدث عن أمله في تحقيق نمو اقتصادي يضع الجزائر في مصاف الدول الناشئة وبلوغ المرتبة الثانية ضمن اقتصاديات القارة الافريقية. وهي أهداف تتجه إلى "التجسيد بفضل الإرادة السياسية والموارد المالية التي تزخر بها البلاد".

Dépenses prises en charge

La direction générale du budget vient de signer la décision ayant pour objet l'autorisation de la prise en charge des dépenses inhérentes aux dispositifs de soutien de l'État à l'agriculture sur les crédits budgétaires ouverts au titre de la loi de finances 2024.

Une décision qui va permettre aux ordonnateurs de débloquer les différentes aides décidées par le gouvernement pour booster le secteur de l'agriculture.

Le secteur avait bénéficié d'autorisations d'engagement de l'ordre de 661 milliards de dinars dans le cadre de la loi de finances 2024, répartis entre l'agriculture et le développement rural.



**LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX
ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME**

La nécessaire réforme de l'arsenal juridique

La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme passe par une mise à niveau de l'arsenal juridique. La commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive qui vient de tenir une réunion ordinaire s'attelle à faire des propositions dans ce sens, notamment en ce qui concerne les projets de loi relatifs aux assurances et aux associations.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - La commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive vient de tenir, en ce début de semaine, une réunion ordinaire consacrée notamment à la présentation de son plan d'action avec comme priorité, la mise à niveau du système national de lutte contre tant le blanchiment d'argent que le financement du terrorisme.

Les membres de la commission ont pu présenter un rapport sur l'état d'avancement des travaux liés à l'élaboration du rapport national sur les risques liés à ces fléaux.

La réunion, présidée par le ministre des Finances, a permis au représentant de la cellule de traitement du renseignement financier de présenter le plan d'action de ladite cellule et les mesures de mise

à niveau renforcées avec le Groupe d'action financière mais également l'état d'avancement des travaux liés à l'élaboration du rapport national sur les risques sans oublier les actions qui ont été réalisées ainsi que les actions qui restent à réaliser en ce qui concerne la collecte et l'analyse de données, l'identification des acteurs, l'évaluation des vulnérabilités et des menaces, ainsi que l'examen des politiques et des pratiques existantes de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Laâziz Faid a, au cours de cette réunion, affirmé que la commission nationale de lutte contre le blanchiment d'argent devait s'intéresser davantage à la problématique de la mise à niveau de tout le système national de lutte contre le blanchiment aussi bien dans les aspects de conformité des textes nationaux, aux standards internationaux mais éga-



Laâziz Faid, ministre des Finances.

lement en veillant à l'efficacité des actions menées dans ce cadre. Cette problématique s'ajoute aux missions originales du comité national qui sont : l'examen et l'adoption du rapport national d'évaluation des risques.

Le ministre des Finances a également invité tous les participants à intensifier et coordonner les efforts pour défendre la position de l'Algérie vis-à-vis des instances internationales spécialisées, concernant la valorisation des actions entreprises pour améliorer la conformité et l'efficacité du système national demandant à toutes les parties prenantes impliquées de

se mobiliser pour atteindre l'objectif recherché. Les participants à cette réunion ont plaidé pour la mise en place de mesures devant permettre de renforcer et d'enrichir le cadre législatif notamment, les projets de loi relatifs aux assurances et aux associations tout en insistant sur l'impératif de cordonner entre les différentes institutions et organismes concernés pour atteindre une meilleure compréhension des risques liés au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme, conformément aux meilleures pratiques internationales.

N. I.

Photo : DR

Paiement électronique

Lancement du service «Switch mobile»

Le commutateur instaurant l'interopérabilité des paiements mobiles «Switch mobile», a été lancé avant-hier à Alger, ce qui permet aux clients des banques actives sur la scène nationale, ainsi que les clients d'Algérie Poste, d'effectuer des transactions interbancaires de paiement et de virement de compte à compte, de manière instantanée en utilisant le code QR. La cérémonie de lancement de ce service, auparavant réservé à deux banques et à Algérie Poste et appliqué uniquement entre les clients d'une même institution financière, s'est déroulée sous la supervision des ministres des Finances, Laaziz Faïd, de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, de l'Économie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid.

Ont également assisté à la cérémonie de lancement de ce service, le Haut-commissaire à la Numérisation Mme Meriem Benmouloud, le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA) M. Salah Eddine Taleb et des responsables du secteur bancaire ainsi que de nombreux cadres de l'État. S'exprimant à l'occasion, le ministre des Finances a affirmé que ce service était susceptible de créer «une véritable révolution numérique» dans le domaine des finances et des banques, en offrant aux citoyens «des services numériques rapides, pratiques et sûrs». Il a souligné ainsi que les services de paiement mobile, «sont l'aboutissement d'un plan de travail et d'une stratégie minutieuse lancés par les autorités publiques, dans le cadre de l'application des dispositions de la loi monétaire et bancaire dans son volet inhérent au développement et à la mise en service de la stratégie nationale de paiement électronique, au titre d'une démarche visant à renforcer l'inclusion financière en Algérie».

De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a affirmé que le lancement de ce service constituait «un bond qualitatif» pour le e-paiement en Algérie qui viendra renforcer l'efficacité et la sécurité des transactions financières, soulignant l'importance des infrastructures désormais garanties par le secteur des télécommunications en Algérie, face à la hausse du nombre de cartes "Eddahabia" d'Algérie-poste estimés à 13 millions d'unités, contre 6 millions seulement en 2020. Pour sa part, le Gouverneur de la Banque d'Algérie a salué le lancement de ce nouveau service et son extension, soulignant qu'il s'agit d'une autre étape dans la diversification des moyens de e-paiement via le téléphone mobile, permettant de régler facilement différents paiements et d'effectuer des virements rapidement et avec aisance pour les citoyens, avec transfert instantané de la valeur de la transaction au commerçant.

ALGER, le 15 mai 2023.

15/05/23 Manel Z.

إطلاق 9 ورشات تقنية لإثراء المشروع

هذه أهم محاور قانون الرقمنة الجديد

● المحافظة السامية للرقمنة مريم بن مولود: من الممكن الإفراج عن قانون الرقمنة قبل نهاية السنة

كشفت المحافظة السامية للرقمنة، أمس، عن أهم محاور مشروع قانون الرقمنة الذي تم إعداده بإشراك 22 قطاعا، فيما ينتظر الإفراج عنه قبل نهاية السنة الجارية، بعد إثرائه وتنقيحه، ثم تقديمه للمصادقة عليه من قبل الحكومة.



هدى مشاشبي

● أهدت الوزيرة المحافظة السامية للرقمنة، مريم بن مولود، بمناسبة إشرافها، أمس بقصر المؤتمرات عبد اللطيف رحال، على انطلاق أشغال الملتقى الوطني حول إعداد مشروع قانون الرقمنة، بأن دائرتها طرحت 9 ورشات تقنية لإثراء ومناقشة المحاور الـ 9 للمشروع الجديد الذي يأتي لدعم جهود الدولة في استراتيجية تبنيها للتحويل الرقمي، التي تمثل الالتزام الـ 25 لرئيس الجمهورية.

وقد سجل حضوره في الملتقى، كل من مستشار رئيس الجمهورية المكلف بالتربية والتعليم العالي والتكوين المهني والثقافة، محمد الصغير سعداوي، ووزير البريد والمواصلات السلكية واللاسلكية، كريم بيبي تريكي، ورئيس المرصد الوطني للمجتمع المدني، نور الدين بن براهيم، والمدير العام للأرشيف الوطني، وعدد من ممثلي الهيئات الرسمية.

وفي ندوة صحفية على هامش الملتقى، أكدت بن مولود بأن هذا المشروع سيخضع للإثراء والمعالجة، قبل تقديمه للمصادقة عليه، فيما يمكن الإفراج عنه قبل نهاية السنة الجارية، مشيرة إلى إشراك 22 قطاعا في عملية صياغة محاور القانون، ويمثل النص القانوني محل المعالجة، حسب توضيحات بن مولود، أحد ركائز الإستراتيجية الوطنية للرقمنة، وهو الذي يحدد المبادئ والقواعد الأساسية التوجيهية لاستخدام وتنظيم التكنولوجيا الرقمية. وفي سياق حديثها عن هذه الاستراتيجية، أكدت الوزيرة بن مولود الانتهاء من إعداد وتصميم والمصادقة الأولية عليها، مشيرة إلى أنه سيتم تقديمها للمصادقة النهائية على مستوى مجلس الوزراء خلال الأيام القليلة القادمة، تضيف.

من جهة أخرى، تطرقت الوزيرة إلى المركز الوطني للخدمات الرقمية محل التجسيد، وهو "المشروع الضخم"، حسب وصف بن مولود، لما يتضمنه من عدة مشاريع، منها "وضع بوابة وطنية للخدمات الرقمية بولوج واحد، إلى جانب العمل على تجسيد التبادل الرقمي البيئي بين 16 قطاعا بشكل يقوم على التبادل الآلي والآلي والمؤمن للمعلومات"، تضيف.

وللاشارة، يتباحث عدد من الخبراء من عدة قطاعات، على مدار يومين، ضمن أشغال

وقد مر القانون المستحدث، حسب التوضيحات المقدمة من قبل رئيس اللجنة الوزارية المكلفة بصياغته، مدير التعاون والشؤون القانونية والأرشيف بالمحافظة السامية للرقمنة عبد الرزاق غليس، بعدة مراحل، بداية بالتحليل القانوني، من خلال القيام بإحصاء وحصر القوانين والتنظيمات المتعلقة بمجال الرقمنة وتحديد أهم العراقيل والثغرات القانونية التي تواجهه.

وأضاف غليس أن اللجنة عمدت إلى توسيع الاستشارات من خلال إشراك أصحاب المصلحة والمجتمع المدني بإشراك 22 قطاعا، من دوائر وزارية ومؤسسات ومختلف الهيئات الوطنية، لضمان تمثيل شامل للأراء والاحتياجات، وكذا الاستعانة بتجارب الدول الأجنبية، على غرار فرنسا، وبريطانيا، والولايات المتحدة الأمريكية، والصين، وتونس، وجنوب إفريقيا، وبالتالي الوصول إلى تحديد المحاور الرئيسية من خلال تحليل نتائج دراسة القوانين والتنظيمات الحالية ودراسة الصعوبات والعراقيل المتعلقة بمجال الرقمنة، بما يسمح بتحديد الثغرات والفجوات التي سيتم تغطيتها بمواد قانونية محل التحضير، وصولا إلى صياغة المواد القانونية وعرض المشروع.

الملتقى الوطني حول إعداد مشروع قانون الرقمنة، سبل إثراء المحاور الـ 9 للنص الجديد وتنقيحه، في إطار مقاربة تشاركية تنتهجها المحافظة السامية للرقمنة، لضمان تمثيل شامل للأراء والاحتياجات.

9 محاور رئيسية لرقمنة الحياة الاجتماعية والاقتصادية

تشمل محاور مشروع قانون الرقمنة الأولية المقترحة، كلاً من الإدارة الرقمية والتواصل الحكومي الرقمي، والخدمات العمومية الرقمية، والاقتصاد الرقمي شاملا التجارة الإلكترونية والحماية الاستهلاكية، والابتكار وزيادة الأعمال الرقمية، والشمول المالي، والمجتمع الرقمي والمعاملات الرقمية من خلال حماية الأطفال، ومقومات المجتمع من تأثير تكنولوجيا الإعلام والاتصال، والتنظيم للتكنولوجيا الناشئة، على غرار الذكاء الاصطناعي، والتشفير، والبيانات الضخمة، والسحابة الإلكترونية، والمحتوى الرقمي من خلال حماية حقوق الملكية الفكرية والصناعية والأرشيف الإلكتروني، وحماية البيانات، ووضع قوانين لحماية خصوصية المعلومات الشخصية، وتحديد كيفية جمعها ومعالجتها، وأخيرا هيئات وسلطات الضبط.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger